Nations Unies S/PV.7773



Conseil de sécurité

Provisoire

Soixante et onzième année

7773e séance

Mercredi 21 septembre 2016, à 9 heures
New York

Président :	M. Key	(Nouvelle-Zélande)
Membres :	Angola	M. Domingos Augusto
	Chine	M. Wu Haitao
	Égypte	M. Aboulatta
	Espagne	M. García Margallo
	États-Unis d'Amérique	Mme Power
	Fédération de Russie	M. Churkin
	France	M. Ayrault
	Japon	M. Bessho
	Malaisie	M. Hamidi
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Johnson
	Sénégal	M. Seck
	Ukraine	M. Yelchenko
	Uruguay	M. Nin Novoa
	Venezuela (République bolivarienne du)	M. Ramírez Carreño

Ordre du jour

Lettres identiques datées du 19 janvier 2916, adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par la Représentante permanente de la Colombie auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2016/53)

16-29428 (F)





La séance est ouverte à 9 h 10.

Adoption de l’ordre du jour

L’ordre du jour est adopté.

Lettres identiques datées du 19 janvier 2016, adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par la Représentante permanente de la Colombie auprès de l’Organisation des Nations Unies (S/2016/53)

Le Président (*parle en anglais*) : Je souhaite une chaleureuse bienvenue aux chefs d’État et de gouvernement, au Secrétaire général, aux ministres et autres représentants dont la présence dans la salle du Conseil de sécurité souligne l’importance de la question à l’examen.

Conformément à l’article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, j’invite le représentant de la Colombie à participer à la présente séance.

Au nom du Conseil, je souhaite la bienvenue à S. E. M. Juan Manuel Santos Calderón, Président de la République de Colombie, et je prie le fonctionnaire du protocole de l’escorter à la table du Conseil.

M. Juan Manuel Santos Calderón, Président de la République de Colombie, est escorté à la table du Conseil.

Le Président (*parle en anglais*) : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l’examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne maintenant la parole au Secrétaire général, S. E. M. Ban Ki-moon.

Le Secrétaire général (*parle en anglais*) : J’ai le plaisir de souhaiter la bienvenue au Président Santos Calderón au Conseil aujourd’hui et de partager les bonnes nouvelles qu’il apporte. Après plus de quatre années de négociations ardues avec les Forces armées révolutionnaires de Colombie – Armée populaire, un accord de paix est enfin à portée de main. Je salue la vision du Président Santos Calderón, son courage et sa détermination à mettre fin, par la négociation, à un conflit qui, pendant tant de décennies, a causé d’immenses souffrances au peuple colombien. Cet exploit remarquable est dû au travail des Colombiens – les parties et les nombreuses organisations et personnes qui ont pris part aux négociations.

La communauté internationale a eu le privilège d’appuyer leurs efforts. Je voudrais rappeler tout particulièrement les contributions de Cuba et de la Norvège, en qualité de garants, ainsi que du Chili et du Venezuela, en qualité d’accompagnateurs. L’ONU s’est vu confier d’importantes responsabilités, notamment pour la surveillance et la vérification du cessez-le-feu et du dépôt des armes. Je félicite le Conseil de sécurité d’avoir à l’unanimité, rapidement et effectivement répondu à la demande d’assistance de la Colombie. Lorsque les parties ont sollicité cet appui en janvier, il n’y avait toujours pas de cessez-le-feu, pas plus qu’un accord final. Et pourtant, le Conseil n’a pas hésité. Confiant dans le processus de paix colombien, il est passé à l’action.

Aujourd’hui, le déploiement de la Mission des Nations Unies en Colombie est bien avancé. Quelque 200 observateurs et personnels civils non armés sont sur le terrain, se déployant dans les zones où ils procéderont à leur tâche de vérification, travaillant avec les parties et coopérant avec les communautés et les autorités locales. Leur nombre augmentera rapidement au fur et à mesure que les prochaines étapes du processus de paix seront achevées. Leur présence a pour but de veiller à ce que les engagements cruciaux qui ont été pris soient honorés et de renforcer la confiance dans le processus de paix.

Je remercie le Conseil pour sa résolution 2307 (2016), adoptée récemment, qui approuve les recommandations figurant dans mon rapport (S/2016/729) concernant la dimension, les aspects opérationnels et le mandat de la Mission.

Je peux assurer les membres que la Mission travaillera en coordination avec l’équipe de pays des Nations Unies en Colombie. Les organismes, fonds et programmes des Nations Unies appuient depuis de nombreuses années la consolidation de la paix en Colombie. Ils se préparent à assurer toute l’assistance possible à la mise en œuvre des accords, notamment en poursuivant leur important travail de promotion des droits de l’homme et de mise en œuvre des programmes de développement, et en fournissant une assistance humanitaire.

Je félicite encore une fois le Président Santos Calderón pour sa vision et sa détermination. Ce sera un honneur d’assister à la cérémonie de signature à Cartagena lundi prochain. Ces accords globaux offrent aux Colombiens non seulement la possibilité de mettre fin au conflit, mais également la perspective d’une paix durable ancrée dans un développement plus équitable, une démocratie plus participative et la justice pour les millions de victimes. Alors que les conflits armés sévissent dans de nombreuses régions du monde,

la paix en Colombie envoie au monde un puissant message d'espoir.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général pour sa déclaration.

Je donne maintenant la parole au Président Santos Calderón.

Le Président Santos Calderón (*parle en espagnol*) : Je remercie les membres du Conseil de l'appui apporté aux efforts déployés par mon pays et mon gouvernement pour parvenir à la paix. Je suis également venu ici pour communiquer au Conseil le résultat de près de six années de négociations – deux années de pourparlers secrets et quatre années de négociations publiques –, résultat de grands efforts visant à mettre fin au dernier conflit armé des Amériques, une guerre qui a duré 52 ans et a infligé des souffrances indicibles à mon pays.

Cet accord est un accord unique en son genre, car c'est peut-être la première fois que deux parties parviennent à s'entendre pour mettre en place un tribunal spécial dont elles reconnaissant la juridiction extraordinaire. C'est la première fois que les victimes se retrouvent au centre du règlement du conflit – leurs droits, leurs droits à la vérité, à la justice, aux réparations et à la non-récurrence. Et c'est également le premier accord de paix qui comprend un chapitre consacré à la question des femmes, en vue d'accorder les mêmes droits aux femmes qu'aux hommes. C'est une question sur laquelle nous tenons à mettre l'accent.

J'apporte avec moi les remerciements des 50 millions de Colombiens, mais surtout des plus de 8 millions de victimes. Voilà donc le résultat de ce travail que tous les membres du Conseil ont appuyé et qui apporte une contribution à la paix dans le monde.

Le Président (*parle en anglais*) : J'invite à présent le Président Santos Calderón à présenter l'Accord de paix final au Président du Conseil de sécurité.

Le Président Santos Calderón présente l'Accord de paix final au Président du Conseil de sécurité.

Le Président (*parle en anglais*) : Je présente toutes mes félicitations au Président Santos Calderón et à son gouvernement, ainsi qu'aux Forces armées révolutionnaires de Colombie – Armée populaire pour la conclusion de l'Accord de paix final, un accord qui promet à tous les Colombiens une nouvelle réalité faite de sécurité et de prospérité.

La séance est levée à 9 h 20.